

Pontivy, le 17 décembre 2025

MOTION DE SOUTIEN A SOPHIE BINET

Secrétaire Générale de la CGT

Invitée sur RTL le 31 janvier dernier, Sophie Binet, Secrétaire Générale de la CGT, utilisait à propos du grand patronat, qui menace de délocaliser à la moindre participation fiscale, une expression populaire « les rats quittent le navire », expression datant du Moyen-âge qui signifiait qu'une tempête était prévisible.

A la veille de 2026, c'est une nouvelle tempête qui s'annonce bel et bien mais pour les travailleuses et les travailleurs, les plus démunis, les privés d'emploi, où la justice sociale et solidaire est mise à mal par ces chefs d'entreprises qui menacent de quitter le navire au prétexte de solidarité nationale.

C'est en la personne de Sophie de Menthon, présidente du mouvement patronal de droite et proche de l'extrême droite « Ethic », toujours plus au service du capitalisme et prônant pour la diminution d'un tiers des effectifs de la fonction publique, a déposé une plainte pour l'utilisation de cette expression moyenâgeuse, suivie par une mise en examen de Sophie Binet. En s'en prenant à notre camarade, c'est à toute la CGT qu'ils s'en prennent et ses militant.es se sentent viscéralement concerné.es et touché.es par cette méprisable procédure !

Nous ne nous laisserons pas bâillonner par le patronat, ni par aucun parti politique. Nous ne courberons pas l'échine face à la tempête.

Nous réaffirmons que la liberté syndicale est un **DROIT FONDAMENTAL**, indispensable au fonctionnement démocratique de notre pays.

La Coordination Syndicale Départementale des Services Publics du Morbihan, avec ses syndicats de Territoriaux, réunis le 17 décembre dernier en Comité Départemental à Pontivy, apportent tout leur soutien plein et entier à Sophie Binet et dénoncent une attaque de déstabilisation de notre organisation syndicale.

Il est urgent de protéger notre liberté syndicale et notre liberté d'expression !

Le Comité Départemental de la CSD CGT du Morbihan